

LIMOGES MÉTROPOLE
--
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 22 janvier 2024

Objet : le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5511-1 et L. 5511-10.

Objet : la délibération n°11 du 25 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être exercée aux conditions prévues par l'organe délibérant ou l'assemblée;

CONSIDÉRANT que M. Stéphane BERNARD assure les fonctions de Directeur de l'ingénierie de l'espace public au sein du Pôle espace public et mobilités durables;

CONSIDÉRANT que M. Benoit TOULEY assure les fonctions de Chef de service études opérationnelles au sein du Pôle espace public et mobilités durables;

CONSIDÉRANT que Mme Laurence HIGLIE assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables;

N° 24815

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Le présent arrêté abroge l'arrêté 24682 du 25 décembre 2023.

ARTICLE 2 : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5511-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane BERNARD, Directeur de l'ingénierie de l'espace public au sein du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'attribution des marchés publics de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Tout bon de commande y compris sous le logo RNDCE et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre antérieure à 25 000 € HT de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Tous les ordres de services de la Direction de l'ingénierie de l'espace public de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Attestations de service fait et attestations de bonne exécution des prestations tarifées de réparation, entretien de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Toute responsabilité des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'ingénierie de l'espace public;
- Actes relatifs à l'attribution des marchés de la Direction de l'ingénierie de l'espace public n'entraînant pas d'engagement supplémentaire notamment les plans annuels à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un nouveau projet ou acte équivalent.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane BERNARD, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024



ARR_SIGN_24815_BERNARD.pdf
(.pdf, 157,0 Ko)



TÉLÉCHARGER